

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 11/04/2023
DECISION N° 20230411_B_035

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET
Étaient excusés représentés :: Patrick Bruno MARCON
Pouvoir à Emmanuel SALGADO, Nathalie JOLIVET : Pouvoir
à Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Finances - Mutualisation :
Objet : Association Nationale des Maires de France : Cotisation 2023

Le Bureau,

N° 20230411_B_035

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve pour l'année 2023 la cotisation de la Communauté de Communes
Loire Semène à l'Association Nationale des Maires de France pour un
montant de 1 111,56 €.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 11 avril 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

